

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200676 - Coteaux calcaires de Borrèze

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site FR7200676 1.3 Appellation du site Coteaux calcaires de Borrèze

1.4 Date de compilation 30/11/1995 1.5 Date d'actualisation 10/03/2015

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2017
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/10/2019

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039407450>

Explication(s) :

Mise à jour suite à validation du Docob

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,4003°

Latitude : 44,94949°

2.2 Superficie totale

416 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
24	Dordogne	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
24050	BORREZE
24516	SALIGNAC-EYVIGUES
24535	SIMEYROLS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		0,39 (0,09 %)		G	C	C	B	C
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		35,6 (8,56 %)		G	B	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		99,06 (23,81 %)		G	B	C	C	C
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		7,64 (1,8 %)		G	B	C	B	B
9150 <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>		7,99 (1,92 %)		G	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	P	DD	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Pernis apivorus				P					X	
B		Milvus migrans				P					X	
B		Circaetus gallicus				P					X	
B		Bubo bubo				V					X	
B		Caprimulgus europaeus				P					X	
B		Lullula arborea				P					X	
I		Satyrus ferula				P						X
I		Gonepteryx cleopatra										X
I		Arcyptera fusca				R						X
I		Satyrium spini				P						X
P		Anacamptis pyramidalis				P						X
P		Carduncellus mitissimus				P						X
P		Carex humilis				P						X
P		Cephalanthera rubra				P						X

P		Euphorbia seguieriana				C						X
P		Galium timeroyi				R						X
P		Lavandula angustifolia				C						X
P		Lavandula latifolia				C						X
P		Leuzea conifera				R						X
P		Lilium martagon	10	35	i							X
P		Neottia nidus-avis				V						X
P		Ophrys insectifera				P						X
P		Orchis militaris				P						X
P		Ranunculus gramineus				P						X
P		Thalictrella thalictroides				V						X
P		Lactuca perennis subsp. perennis				P						X
P		Scrophularia canina subsp. canina				V						X
P		Sideritis peyrei subsp. guillonii				C						X
P		Silene vulgaris subsp. glareosa				R						X
P		Spiraea hypericifolia subsp. obovata				V						X
R		Lacerta bilineata				C	X				X	
R		Timon lepidus				P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	23,51 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	24,32 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	0,36 %
N16 : Forêts caducifoliées	48,72 %
N17 : Forêts de résineux	0,63 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0,24 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1,81 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0,41 %

Autres caractéristiques du site

Coteaux calcaires sub-méditerranéens et sub-montagnards selon les expositions. Site éclaté en 7 entités distinctes essentiellement boisées sur lesquels subsistent plusieurs secteurs de pelouses sèches et faciès d'embuissonnement. Régression progressive des habitats ouverts/semi-ouverts, consécutif à l'absence d'entretien/activité sur ces milieux. Calcaire du jurassique caractéristique des formations du Haut Quercy (Causse de Martel jouxtant le site) qui se prolongent à l'Est du département de la Dordogne formant ainsi les « Causse périgourdins » dépassant rarement 200 à 300 mètres d'altitude. Ces calcaires durs à tendre se caractérisent par des formes lourdes. Les terrains minces et caillouteux, peu propices aux cultures, donnent aux causses des allures de rugosité à l'aspect grisâtre et sec. La forêt domine et se compose de taillis de Chêne pubescents, plus ou moins rabougris, parsemés de nombreuses pelouses sèches. Les cultures y sont rares et la végétation de petite taille. Les causses sont adaptés à l'élevage ovin. Les cours d'eau sont rares, cependant les causses recèlent d'innombrables réseaux souterrains appelés karst.

Vulnérabilité

: L'abandon des pratiques agricoles traditionnelles, notamment le pastoralisme, constitue la principale menace pour le site. Certaines activités humaines (extraction de calcaire et urbanisation) peuvent également influencer sur l'état de conservation des habitats naturels du site.

4.2 Qualité et importance

Ensembles de coteaux calcicoles thermophiles riches en orchidées, présentant des complexe d'habitats naturels ouverts et semi-ouverts (pelouses sèches, landes, fructicées, éboulis) menacés par l'embroussaillage. Le site accueille également des espèces protégées : *Neottia nidus-avis*, *Thalictrella thalictroides*, *Lilium martagon*, espèces floristiques protégées en Dordogne, et le Lézard ocellé (*Timon lepidus*) pour lequel une densité de population élevée a été observée sur le coteau principal du site, en rive gauche de la Borrèze.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I

H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I
L	C01.01	Extraction de sable et graviers		B
L	E01.03	Habitations dispersées		B
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		B
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		B
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
M	C01.07	Autres exploitations minières ou activités d'extraction		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I
L	A03	Fauche de prairies		I
L	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
M	A04	Pâturage		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	90 %
Propriété d'une association, groupement ou société	5 %
Collectivité territoriale	5 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB VERSION SIN2
Lien :
https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/ Patrimoine_NA/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/ZONAGES_NATURE/N2000/ZSC/FR7200676_DOCOB.zip

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation